INFO TRAVAUX

Réaménagement de la rue du Génie
Du 29 mai au 5 juillet 2023

Mardi 9 mai 2023

Mesdames, Messieurs,

La Ville d'Obernai et la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile mènent un ambitieux programme de création d'itinéraires cyclables dont les travaux ont été engagés en 2022 et se poursuivront jusqu'en 2025.
4,4 km de voirie vont être remaniés afin d'y intégrer des pistes cyclables qui permettront un cheminement fluide et sécurisé à tous les usagers et réviser tout ou partie des réseaux d'assainissement et d'eau potable.

Les axes « rue du Maréchal Juin », « Avenue des Charmes », « rue du Maréchal Koenig » et un tronçon de la rue du Général Leclerc sont désormais finalisés. **A partir du 29 mai 2023, et pour une durée prévisionnelle de 6 semaines, les travaux concerneront la rue du Génie.**

Ainsi, dans votre rue, **les branchements d'assainissement et d'eau potable seront remplacés à neuf. Les revêtements de la chaussée et des trottoirs seront également renouvelés en intégralité sans modification du schéma actuel de circulation et de stationnement.**

L'accès à votre domicile restera évidemment possible à tout moment, néanmoins des adaptations seront nécessaires. Elles sont décrites dans le phasage au verso.

La pose des enrobés définitifs de chaussée interviendra vers la fin des travaux. A ce moment-là uniquement, la circulation des véhicules ne sera pas possible pendant 1 journée. Vous serez informés par l'entreprise de la date exacte dès que possible.

En espérant que ces aménagements vous donneront après réalisation entière satisfaction, recevez, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

VILLE D'OBERNAI 67210

Bernard FISCHER

Maire de la Ville d'Obernai
Conseiller Régional

Ville d'Obernai - Département du Bas-Rhin - République Française
Mairie d'Obernai - B.P. 205 - 67213 Obernai Cedex
Tél. 03 88 49 95 95 - Fax : 03 88 49 90 83 - www.obernai.fr - E-mail : cabinet@obernai.fr

Phase 1 : travaux sur les branchements enterrés

- La phase la plus complexe du chantier. L'accès pour les riverains sera toujours possible, néanmoins il est préférable de se stationner en dehors de l'emprise du chantier en journée si possible.

Phase 2 : travaux mixtes

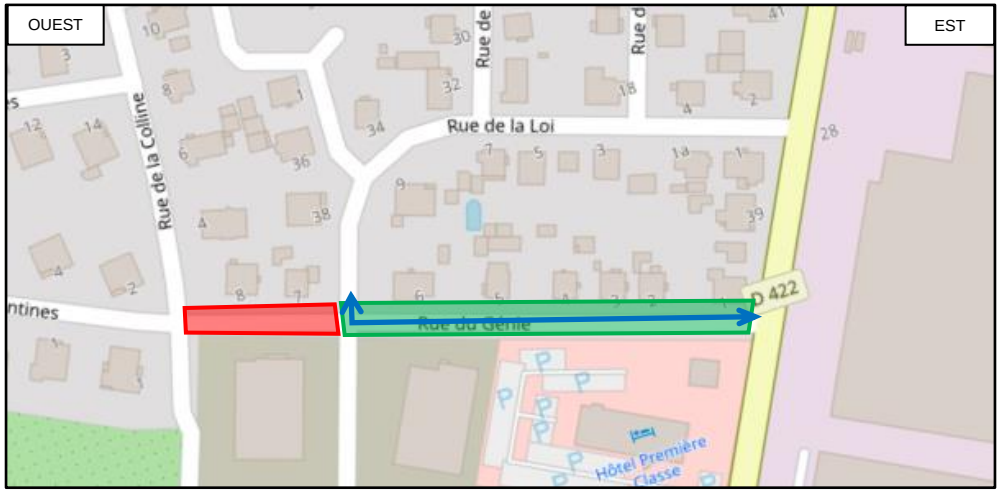

- Réduction de la zone d'accès la plus compliquée au droit des numéros 7 et 8.
- Début des travaux de voirie sur la partie Est de la rue : des travaux éparts mais accès normal pour les riverains.

Phase 3 : travaux sur les réseaux enterrés, haut de la rue

- Accès normal pour l'ensemble des riverains mais travaux éparts dans toute la rue.